

L'ENSA Paris-Val de Seine recrute plusieurs intervenants pour sa formation HMONP

Intervention de 2 heures en octobre-novembre 2024, ou courant 2025

Présentation de la formation

Contacts

Eric LAUBE
Enseignant
coordinateur de la
HMONP, eric.laube@paris-valdeSeine.archi.fr
06 84 65 95 62

Benjamin COLBOC
Enseignant
coordinateur de la
HMONP,
benjamin.colboc@paris-valdeSeine.archi.fr

Agathe BERCHTOLD
Responsable du service
de l'insertion
professionnelle
agathe.berchtold@paris-valdeSeine.archi.fr
01 72 69 63 23

Doriane CORNILLE
Cheffe des ressources
humaines
doriane.cornillie@paris-valdeSeine.archi.fr
01 72 69 63 27

La formation à l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) a débuté en 2005 à l'ENSAPVS avec la volonté de répondre aux directives du ministère en matière de contenu et de transmission pédagogique et de compléter fortement la formation des titulaires du diplôme d'Etat d'architecte (ADE) dans les champs peu investis par l'enseignement en licence et master.

Cette formation est notamment structurée autour de trois séminaires obligatoires (gestion, droit, chantier) en groupes d'environ 30 candidats et de travaux dirigés en groupe d'environ 15 candidats pour le suivi et la rédaction du mémoire professionnel, organisés autour d'un.e directeur.trice d'études. L'objectif de la formation est de préparer les candidats au jury d'habilitation en leur permettant d'asseoir une posture propre vis-à-vis de leurs futures responsabilités sur des connaissances solides en matière juridique, de chantier et de gestion financière, notamment.

Les candidats HMONP doivent pouvoir, à l'issue de leur formation, être explicites sur leur volonté d'être habilités, comprendre les enjeux de la profession réglementée d'architecte et être en mesure de porter un discours cohérent et personnel sur leur vision du métier, à partir notamment de leur expérience récente de mise en situation professionnelle.

Missions et Modalités de recrutements

En sus, des séminaires obligatoires, des cours et interventions s'adressant à l'ensemble d'une promotion (environ 150 candidats) sont organisés d'abord en « semaine intensive » au cours de laquelle les candidats sont immergés dans leur futur environnement professionnel à l'aide d'acteurs partenaires de l'architecte, puis dans un second temps, à l'aide de cours plus classiques permettant de revenir sur des mécanismes et dispositifs particuliers intéressant la maîtrise d'œuvre.

Dans le cadre de ces cours et interventions, L'ENSAPVS recherche des intervenants disposant d'une expérience professionnelle dans les champs suivants¹:

- Accessibilité du bâtiment et handicap ;
- Sécurité des personnes ;
- Expertise judiciaire bâtiment ;
- Programmation architecturale ;
- Urbanisme ;
- Maîtrise d'ouvrage, (publique, privée, marchande ou non marchande...) ;
- Assistance maîtrise d'ouvrage ;
- Financement immobilier ;
- Architecte voyer ;
- Commande publique (construction) ;
- Réglementation environnementale ;
- Économie de la construction ;
- ...

Ces interventions d'une durée de 2 heures seront positionnées dans l'une des 4 périodes ci-dessous :

- Du 28 au 31/10/2024 : semaine intensive ;
- Du 10 au 31/01/2024 : première session des cours ;
- Du 7 au 28/03/2024 : deuxième session des cours ;
- Du 4 au 11/04/2024 : troisième session des cours.

¹ La liste n'est pas exhaustive, les professionnels travaillant de façon régulière avec des architectes peuvent tout à fait faire acte de candidature

Compétences techniques

Les intervenants devront avoir la connaissance de la maîtrise d'œuvre architecturale et une expertise reconnue dans leur champ d'intervention.

Savoir-faire

Intérêt pour la pédagogie et sens de l'écoute. Capacité à synthétiser et à organiser un suivi actif et motivant.

Une expérience pédagogique dans l'enseignement supérieur serait appréciée.

Contacts

Eric LAUBE
Enseignant
coordinateur de la
HMONP, eric.laube@paris-valdeseine.archi.fr
06 84 65 95 62

Benjamin COLBOC
Enseignant
coordinateur de la
HMONP,
benjamin.colboc@paris-valdeseine.archi.fr

Agathe BERCHTOLD
Responsable du service
de l'insertion
professionnelle
agathe.berchtold@paris-valdeseine.archi.fr
01 72 69 63 23

Doriane CORNILLE
Cheffe des ressources
humaines
doriane.cornillie@paris-valdeseine.archi.fr
01 72 69 63 27

Environnement professionnel

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Val de Seine est un établissement public national d'enseignement supérieur et de recherche en architecture sous la double tutelle de Ministère de la Culture et du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Communauté d'enseignement supérieur et de recherche en architecture d'environ 2300 personnes, le nombre de ses étudiants (2000) et de ses enseignants (250) lui permet de présenter des conceptions de l'architecture et des approches pédagogiques diversifiées et de qualité. La diversité des sensibilités, des approches théoriques et des programmes de recherches constitue l'un des atouts forts de l'ENSA Paris-Val de Seine. L'équipe administrative se compose de soixante-quinze de personnes.

L'ENSA Paris-Val de Seine est située Paris Rive Gauche dans un campus universitaire parisien, sur un site proche à la fois de la Bibliothèque nationale de France et de la banlieue Est de Paris. Elle est associée par décret à l'Université de Paris-Cité. Elle est également en convention avec Alliance Sorbonne-Paris-Cité.

La formation HMONP est organisée autour de deux coordinateurs pédagogiques et d'une commission HMONP ; l'enseignant sera appelé à participer à des échanges destinés à assurer la cohérence des TD (organisation, rédaction des mémoires et préparation au jury).

Pour postuler

Candidatures (CV et lettre de motivation) à adresser jusqu'au lundi 29 septembre à Monsieur le directeur de l'ENSA Paris-Val de Seine et à envoyer par mail à agathe.berchtold@paris-valdeseine.archi.fr; eric.laube@paris-valdeseine.archi.fr; benjamin.colboc@paris-valdeseine.archi.fr

Copie à doriane.cornillie@paris-valdeseine.archi.fr;

L'École est fermée du lundi 29 juillet au mercredi 30 août 2024. Les candidatures seront traitées à compter du lundi 2 septembre 2024.

Conditions de recrutement

Lettre d'engagement de 2h.

Rémunération de 41,41 euros bruts/heure.